

# Améliorer les conditions de travail au détriment des services ?

« Dans un contexte où l'on entend tellement parler que les organismes communautaires sont sous-financés, tu ne sais pas trop si c'est correct de revendiquer quoi que ce soit. »



Si la précarité financière des travailleur·euse·s est souvent attribuée au sous-financement, les organismes sont face à un **dilemme** lorsqu'ils disposent d'une certaine marge de manœuvre financière : **demande l'amélioration de leurs conditions de travail** **ou** **maintenir et développer des activités** permettant d'accomplir adéquatement la mission de l'organisme.

**Les travailleurs et travailleuses peuvent...**

...**Craindre** qu'une amélioration des conditions de travail puisse, à moyen ou à long terme, mener à la diminution des services ou encore à la fermeture temporaire de l'organisme.



...**Aller jusqu'à demander** à ce qu'on module leurs conditions de travail de manière à ce que l'organisme puisse faire des économies.



Consultez en ligne notre rapport de recherche sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome au Québec :

[> Rapport de recherche](#)